

**SEANCE DU COMITE DE GESTION
DE LA CAISSE DES ECOLES
Du 8 AVRIL 2019
N°23**

Date de la convocation :
01/04/2019

Nombre de Membres :

11

Présents :

8

Votants :

8

Le **huit avril deux mil dix neuf** à vingt heures trente,
Le Comité de Gestion, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous
la présidence de Monsieur Jean-Claude LANGLOIS, Président,

Etaient présents :

Mesdames PIOT, ANDRE, FEVRE, CABANILLAS, GALTIE,
MASSON et LIBERPRE

Etaient absents excusés :

Madame MICHEL, Messieurs BOUGOUIN ET PERMINGEAT

A été élue secrétaire de séance : Mme CABANILLAS

Compte rendu de la séance précédente :

Le compte-rendu de la séance du 16 octobre 2018 est approuvé à l'unanimité et signé.

1) Compte de Gestion

Monsieur le Président informe l'assemblée que l'état de l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2018 a été réalisé par le Receveur en poste à la trésorerie de Mantes la Jolie et que les résultats sont identiques au compte administratif.

Le Comité de Gestion

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le compte de gestion 2018 établi par Monsieur le Receveur

2) Compte Administratif 2018

Monsieur le Président expose à l'assemblée les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2018 puis quitte la séance.

Le Comité de Gestion siégeant sous la présidence de Madame PIOT, conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le compte administratif 2018 de la Commune qui présente les résultats suivants :

Section de Fonctionnement :	Déficit	1 898,48 euros
Section d'Investissement:	Déficit	379,00 euros

Monsieur le Président rejoint la séance et reprend la présidence.

3) Affectation du résultat

Le Comité de Gestion à l'unanimité

Affecte le résultat au budget primitif 2019 de la façon suivante :

- Résultat de l'exercice de fonctionnement	- 1 898,48 euros
- Résultat antérieur reporté	+ 9 891,22 euros

- Résultat à affecter (hors déficit section investissement)	+ 7 992,74 euros
- Solde exécution cumulé d'investissement	- 379,00 euros

- Report de fonctionnement R002	+ 7 613,74 euros

4) Budget Primitif 2019

Monsieur le Président présente en détail le contenu du Budget Primitif 2019

La commune octroie une subvention de 6 700 €.

Le Comité de Gestion,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vote le budget primitif 2019 au niveau du chapitre dont la balance s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	14 313,74	14 313,74
Section d'investissement	4 379,00	4 379,00

Questions et informations diverses :

- Bonne nouvelle : un courrier de l'inspection académique a été reçu en Mairie nous accordant l'ouverture d'une classe maternelle à la rentrée 2019-2020. L'équipe enseignante réfléchit actuellement à la nouvelle organisation des différentes classes.
- Des travaux sont prévus au mois de juillet 2019 pour la fermeture du préau de l'école.
- L'appel au don de la Caisse des écoles va être distribué prochainement.
- Le Carnaval aura lieu le samedi 13 avril à 14h30. Une information a été distribuée dernièrement. Le thème cette année est « Disney » pour mettre à l'honneur les 90 ans de Mickey. Fêtes et Animations participe financièrement avec la Caisse des écoles à cette manifestation.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 21h50

Le Président,

Jean-Claude LANGLOIS

